

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 13 février 2020**

**Rapporteur :  
Madame Anne-Marie  
STENOU**

**N° 54**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 19/02/2020
- la transmission au contrôle de légalité le : 18/02/2020 (accusé de réception du 18/02/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Subventions aux associations socioculturelles et jeunesse  
Année 2020**

**Il est proposé d'attribuer des subventions aux associations socioculturelles et jeunesse pour un montant total de 1 987 923 €.**

\*\*\*

Après avoir délibéré, monsieur Philippe CALVEZ ne prenant pas part aux délibérations, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire :

1 - à verser, au titre de l'année 2020, les subventions ci-dessous, présentées par ligne comptable dans le premier tableau et détaillées dans le second tableau par bénéficiaire.

	<b>Lignes comptables</b>	<b>Montants 2020</b>
Associations socioculturelles	6574.7102.422	1 942 823€
Associations jeunesse	6574.7101.422	26 900€
Actions jeunesse	40.6574.710.7101	18 200€

DOMAINES	Imputations budgétaires	Associations	Montants
<b>ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES</b>	6574.7102.422	MPT de Penhars – dotation globale	552 655€
		MJC/MPT de Kerfeunteun – dotation globale	320 357€
		MPT d'Ergué-Armel – dotation globale	530 220€
		MDQ du Moulin Vert – dotation globale	174 818€
		Centre des Abeilles – dotation globale	77 458€
		Espace Associatif- dotation globale	287 315€
<b>ASSOCIATIONS JEUNESSE</b>	6574.7101.422	Centre bénévolat de Cornouaille - fonctionnement	500€
		Scouts et guides de France – action jeunesse	1 000€
		MPT d'Ergué Armel - ludothèque	9 000€
		Evènements Cirque	7 500€
		Balles à fond	6 400€
		Lougre de L'Odet	2 500€
<b>ACTION JEUNESSE</b>	40.6574.710.7101	MPT de Penhars- Séjour jeunes	2 000€
		Centre des Abeilles- Animation jeunesse	6 000€
		Espace Associatif – Formation jeunes	6 000€
		MPT d'Ergué Armel – Stage de danse février	1200€
		MPT d'Ergué Armel – animations estivales du Braden	2000€
		MPT d'Ergué Armel – dispositif vacances familiales	1000€

2 - à signer les conventions et les avenants financiers aux conventions de partenariat entre la ville et les associations suivantes :

- MPT de Penhars
- MJC/MPT de Kerfeunteun
- MPT d'Ergué Armel
- MDQ du Moulin Vert
- Centre des abeilles
- Espace Associatif
- Lougre de l'Odet
- Balles à Fond